

— 32 —

L'ÉTAT DES MUSÉES DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES.

(Communication de M. Paul Vitry.)

M. P. Vitry entretient la Société des renseignements qu'il a pu recueillir depuis la conclusion de l'armistice sur le sort des Musées des régions libérées. Il signale notamment la constitution par l'ennemi, à Maubeuge, d'un dépôt et même d'un musée provisoire installé dans les locaux du magasin de nouveautés *Au Pauvre-Diable*, où figuraient les richesses d'art de la région de Saint-Quentin et notamment la célèbre série des pastels de La Tour. Lors de l'occupation de Maubeuge, ce dépôt est retombé entre nos mains et se trouve intact, paraît-il.

Il n'en a pas été de même malheureusement du dépôt beaucoup plus considérable formé à Valenciennes à l'aide des dépouilles de toutes les collections du Nord et notamment du Musée de Lille. Au moment de l'avance anglaise, le dépôt a été en grande partie évacué et dirigé sur Bruxelles, avec les bagages, munitions, etc., de l'armée allemande en retraite. On sait que ces convois ont été arrêtés à Bruxelles par la conclusion de l'armistice. On n'est pas encore fixé sur leur sort exact.

M. Vitry expose ensuite à la Société le fonctionnement du service qu'il a été chargé par le ministère des Beaux-Arts, en liaison avec celui des Affaires étrangères, de constituer à l'Office des biens et intérêts privés en pays envahi de la rue Édouard VII. Il s'agit de grouper les déclarations des particuliers, mais aussi des collectivités, sociétés, communes, etc., dont les richesses d'art ont pu tomber entre les mains de l'ennemi, en vue de recherches dans les dépôts abandonnés par l'ennemi, ou de revendications futures.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1919.

I.

COMITÉ DIRECTEUR.

La séance est présidée par M. H. Stein, vice-président.
Présents : MM. G. Brière, M. Furcy-Raynaud, Paul